



EN BREF :

- Il neige beaucoup cette année. Vous devez surveiller vos serres, car s'il pleut en plus dessus, la charge à porter risque de devenir trop forte. Évaluez la situation. La prévention a bien meilleur goût!

SURVEILLEZ LA QUANTITÉ DE NEIGE SUR VOS SERRES!

État de la situation

Depuis la mi-novembre, il y a de la neige dans presque toutes les régions du Québec. Actuellement, l'épaisseur de neige au sol varie, selon les régions, de 30 cm à plus de 60 cm et il neige toujours! De plus, selon le site de vos serres, il peut y avoir encore plus de neige que cela.

Les prévisions météorologiques annoncent pour la fin de semaine (22 et 23 décembre) des températures beaucoup plus douces (+ 3 °C à + 6 °C) avec des risques de pluie et/ou de neige fondante.

Si vos serres ne sont pas trop déneigées et ne chauffent pas, le poids qu'elles auront à supporter risque d'augmenter radicalement, car la neige agira comme une éponge et absorbera la pluie.

Évaluez la capacité portante de vos serres

Au Québec, de nombreuses serres ont été conçues pour supporter une charge de 15 livres par pied carré selon le Code du bâtiment. Cette norme ne donne pas beaucoup de latitude, car elle a été établie pour des serres chauffées à l'année.

Certaines serres peuvent supporter jusqu'à 45 livres par pied carré. Consultez le constructeur de vos serres pour obtenir plus de détails au besoin.

Voici quelques données (par pied carré) fort utiles pour évaluer le poids sur vos serres :

- Neige légère = 7 livres par pied d'épaisseur ou pied cube.
- Neige moyenne = 14 livres par pied d'épaisseur ou pied cube.
- **Neige mouillée = 30 livres par pied d'épaisseur ou pied cube.**
- Vieille neige durcie et compactée = 30 livres par pied d'épaisseur ou pied cube.
- Verglas, grésil = 5,2 livres par pouce d'épaisseur.
- Pluie = 5,0 livres par pouce.

On comprendra que de la neige mouillée est au moins 4 fois plus lourde que de la neige légère pour le même volume!

Surveillez les déformations structurales de vos serres

Les structures de serres sont légères, elles bougent et les déformations peuvent être remarquées si on examine attentivement.

À surveiller particulièrement :

- Les supports de gouttières.
- Les gouttières.
- Les raidisseurs et leurs fixations.
- Les cintres.

Si vous remarquez des déformations, agissez rapidement, mais avec prudence! Prenez le temps d'évaluer les risques des travaux que vous devrez entreprendre.

Règle générale, il n'y a pas trop de problèmes avec les **serres chauffées**. Il faut tout de même surveiller les accumulations le long des murs et déneiger au besoin.

Pour des **serres non chauffées**, la situation est différente, car il n'y a pas une fonte de la neige sur les serres. Si vous constatez des accumulations de neige importantes, **vous devez chauffer et/ou déneiger**. Le déneigement est une opération délicate il va sans dire. Mais il vaut mieux risquer de briser les plastiques que de risquer l'effondrement. Vous pouvez aussi choisir de renforcer la structure en ajoutant des poteaux à l'intérieur des serres; soyez prudents lors de ces opérations et surtout, portez un casque protecteur. **Ne travaillez jamais seul.**

Si vous repartez le chauffage pour faire fondre la neige, essayez dans la mesure du possible de diriger de la chaleur vers la gouttière, là où est l'accumulation de neige. Dégonflez les plastiques, la neige fondra plus rapidement, car il n'y aura pas d'espace d'air pour bloquer le transfert de chaleur. On peut aussi activer la fonte de la neige/glace en mettant du sel (fondant). L'action combinée du sel et de la chaleur fera fondre le tout assez rapidement.

Si vous constatez que les serres sont déformées et risquent l'effondrement, ne vous risquez pas à travailler à l'intérieur des serres pour tenter de couper les polyéthylènes. Cela est une pratique très dangereuse. Pour des raisons de sécurité, il est préférable à ce moment de démarrer le chauffage pour faire fondre la glace et la neige.

Texte rédigé par :

André Carrier, agronome, M.Sc., Direction régionale de la Chaudière-Appalaches, MAPAQ

Michel Sénécal, agronome, Direction régionale Montréal-Laval-Lanaudière, MAPAQ

Référence :

Jean-Marc Boudreau, agronome et ingénieur, Institut de technologie agroalimentaire, MAPAQ



ANDRÉ CARRIER, agronome
Avertisseur – légumes de serre
Direction régionale de la Chaudière-Appalaches
MAPAQ
675, route Cameron – bureau 100
Sainte-Marie (Québec) G6E 3V7
Téléphone : 418 386-8121, poste 223
Télécopieur : 418 386-8345
Courriel : Andre.Carrier@mapaq.gouv.qc.ca

MICHEL SÉNÉCAL, agronome
Avertisseur – floriculture en serre
Direction régionale de Montréal-Laval-Lanaudière
secteur Laval, MAPAQ
1700, boulevard Laval – 5^e étage – bureau 500
Laval (Québec) H7S 2J2
Téléphone : 450 972-3044, poste 23
Télécopieur : 450 972-3019
Courriel : Michel.Senecal@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Michel Lacroix, agronome-phytopathologiste et Cindy Ouellet, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document*
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 13 – cultures en serres – 20 décembre 2007

